

## Évaluation d'un programme d'aide financière aux études par le mariage de données administratives et d'enquêtes

Présenté par : **Anne Motte**, Fondation canadienne des bourses d'études du millénaire

Résumé effectué par : **France-Pascale Ménard**, étudiante au doctorat, Université McGill

Une grande partie des jeunes Canadiens ont maintenant accès aux études postsecondaires. Toutefois, un important écart demeure entre les taux de participation des jeunes des différents milieux socio-économiques. Pour beaucoup, les questions financières semblent restreindre l'accès à l'éducation postsecondaire. C'est pourquoi le gouvernement fédéral a voulu rendre l'éducation postsecondaire plus accessible en mettant en place un programme d'aide financière aux études. Alors que certaines études remettent en cause les contraintes financières comme principal obstacle à l'obtention d'un diplôme postsecondaire, le gouvernement fédéral s'est interrogé sur le rôle de son programme d'aide et sur la question de l'accès aux études postsecondaires. De fait, plusieurs aspects en lien aux critères d'attribution de l'aide financière de même que l'impact même de ses dépenses sur l'accès aux études demeurent flous. C'est dans ce contexte que la Fondation canadienne des bourses d'études du millénaire a entrepris de mesurer l'efficacité du programme des bourses d'accès du millénaire initié en 2005 dont elle est responsable et dont l'attribution est basée sur le revenu parental.

Anne Motte, chercheuse à la Fondation, a présenté lors du colloque du CIQSS et de la SRAS à l'ACFAS en mai 2009 l'approche adoptée pour l'évaluation du programme de bourses en lien à l'une des questions de recherche de l'étude à savoir quel est l'impact du programme de bourses sur la persévérance et l'accès aux études postsecondaires. Lors de sa présentation, Anne Motte a mentionné que l'évaluation de programme de bourses pouvait être problématique, non pas par manque de données, mais par les carences présentes dans les diverses sources de données, que ce soit dans le recensement, les enquêtes de Statistique Canada ou encore les bases de données administratives. De fait, certaines informations, essentielles à l'évaluation du programme, y sont manquantes ou encore erronées. Anne Motte a souligné l'importance d'allier l'analyse des données administratives provinciales sur l'aide financière accordée aux étudiants à l'utilisation des données d'enquêtes de Statistique Canada qui peuvent être par la suite enrichies des informations recueillies lors d'entrevues auprès des étudiants boursiers et non-boursiers. C'est tout au moins la logique poursuivie par les chercheurs de la Fondation dès le début de l'étude afin de mettre en lumière l'importance jouée par l'aide financière gouvernementale grâce à l'utilisation de méthodes statistiques telles que l'analyse de discontinuité. Cette combinaison de sources de données amène à une plus grande précision et richesse de l'information permettant ainsi une comparaison plus juste des boursiers aux non-boursiers.

Anne Motte a présenté quelques résultats préliminaires du programme d'évaluation où un groupe contrôle composé d'étudiants récipiendaires du régime de bourses d'études supérieures de l'Ontario a été comparé à un groupe traitement composé d'étudiants récipiendaires à la fois du régime de bourses d'études de l'Ontario et du programme de bourses du millénaire. Ces résultats démontrent que le niveau de persévérance est semblable chez les étudiants des groupes contrôle et traitement (dont les revenus parentaux sont équivalents) après la première année d'études alors qu'après la deuxième année, elle semble amoindrie chez les membres du groupe contrôle, donc chez ceux qui n'ont reçu que les bourses de l'Ontario. En parallèle, les membres du groupe contrôle sont plus nombreux à avoir un emploi. De plus, ils semblent consacrer moins de temps à leurs cours et aux laboratoires que ceux qui ont obtenu davantage d'aide financière. Ces résultats, bien que préliminaires, semblent indiquer une relation positive entre, d'une part, le temps accordé aux études et la persévérance aux études et d'autre part, l'aide financière obtenue. De plus, ils semblent démontrer la pertinence d'une telle approche d'évaluation des programmes d'aide financière qui exige toutefois une vision à long terme de même qu'un début d'évaluation accéléré. En guise de conclusion, Anne Motte a souligné que l'approche poursuivie dans le cadre de l'évaluation du programme de bourses du millénaire qui se base sur l'utilisation variée de sources de données possède un potentiel certain et qu'elle devrait être employée de façon plus systématique sans toutefois mettre en jeu la confidentialité des données.

Présentation lors du colloque du Centre interuniversitaire québécois de statistiques sociales et de la Société de recherche sociale appliquée  
Congrès de l'ACFAS  
Université d'Ottawa, mai 2009